Préparation à l'AIPR - Concepteur

Formations Réglementaires

02/11/2026

Public et prérequis

Tout salarié (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Aucun

Les objectifs

- Connaitre les exigences réglementaires et savoir les mettre en pratique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques.
- Echanges collectifs, entrainement aux QCM tout au long de la formation
- Outils informatiques Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- 8 personnes maximum

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Procédures pour le responsable de projet avant chantier

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge…
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du Guide technique
- Lectures des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Modalité d’évaluation

- Evaluation sous forme de QCM informatisé en fin de formation
- Attestation
- Attestation de compétence d’une validité de 5 ans (si réussite à l’examen) permettant à l’employeur de délivrer l’AIPR Préparation et conduite de projet (Concepteur) ou attestation d’échec

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3